



# ÉCOLE DU PORTAGE

## MODE DE VIE

### RÈGLES ET COMPORTEMENTS ATTENDUS



Travailler ensemble pour atteindre un but commun, en s'écoulant, en s'entraidant et en respectant les idées des autres.



Faire des choix réfléchis pour soi-même, prendre des responsabilités et persévérer pour atteindre ses objectifs.



Être gentil, attentionné et respectueux envers soi-même et les autres, en cherchant à faire du bien et à comprendre les sentiments de chacun.



Être curieux et respectueux face aux différences, accepter les idées nouvelles et accueillir les autres avec bienveillance.

- J'écoute les idées de mes camarades sans les interrompre.
- Je partage le matériel avec les autres.
- Je participe activement aux travaux d'équipe.
- Je règle les conflits en parlant calmement et en cherchant des solutions ensemble.
- Je fais mes choix en pensant aux conséquences.
- Je prends ma responsabilité si j'ai fait une erreur.
- Je reste concentré même quand c'est difficile.
- Je demande de l'aide si j'en ai besoin.
- Je m'exprime de façon courtoise et polie.
- Je me traite avec respect, même quand je fais une erreur.
- J'utilise des solutions pacifiques pour régler mes conflits.
- Je respecte les consignes et les demandes de l'adulte.
- J'aide les autres.
- J'accepte que les autres pensent différemment de moi.
- J'écoute sans juger.
- Je suis prêt à essayer de nouvelles activités ou façons de faire.



# ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTIONS

Écarts de conduites mineurs	Écarts de conduites majeurs	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Règle du mode de vie non respectées qui nuisent à l'élève ou aux autres	Comportements qui nuisent à l'ordre général	Comportement qui blessent ou illégaux
<p>Un geste mineur, c'est un comportement ou une parole...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qui agace ;</li><li>• Qui provoque de l'agitation ;</li><li>• Qui provoque un retard des apprentissages ;</li><li>• Qui est non sécuritaire : pour s'amuser ou pour faire semblant.</li></ul> <p><b>Exemples d'agirs mineurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Crie, parle fort, blasphème, bavarde ;</li><li>• Refus de travailler ou de respecter la consigne ;</li><li>• Langage ou geste inapproprié (prompt, impoli, ignore...);</li><li>• Habillement inadéquat ;</li><li>• Non-respect du matériel et de l'environnement ;</li><li>• Possession d'objets non autorisés à l'école ;</li><li>• Perturbation lors des déplacements ;</li><li>• Dérange les autres ;</li><li>• Etc.</li></ul>	<p>Un geste préoccupant, c'est un comportement ou une parole...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qui est récurrent ;</li><li>• Qui nuit à l'enfant ou aux autres ;</li><li>• Qui provoque un retard dans le fonctionnement de la classe.</li></ul> <p><b>Exemples d'agirs préoccupants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Impolitesse à l'adulte ;</li><li>• Crises de colère ;</li><li>• Bousculade, tiraillement, jambette ;</li><li>• Menace, chantage ;</li><li>• Vandalisme (graffitis) ;</li><li>• Désorganisation volontaire lors d'une suppléance ;</li><li>• Participation à des jeux ayant des risques de blessures ;</li><li>• Incitation auprès des autres élèves à perturber et à ne pas collaborer ;</li><li>• Etc.</li></ul>	<p>Un geste majeur, c'est un comportement ou une parole...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qui provoque des situations de crise ou qui désorganise la classe ou l'école ;</li><li>• Qui compromet la sécurité physique et psychologique ;</li><li>• Qui est illégal ;</li><li>• Qui agresse.</li></ul> <p><b>Exemples de gestes majeurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Impolitesse grave ;</li><li>• Lancer ou posséder des objets dans le but de nuire ou de faire mal ;</li><li>• Fraude, vol, taxage, vandalisme, fugue ;</li><li>• Bataille, agression physique ;</li><li>• Intimidation, harcèlement verbal et physique ;</li><li>• Cyberintimidation ;</li><li>• Sextage ;</li><li>• Possession tabac, vapoteuse, drogues, alcool ;</li><li>• Etc.</li></ul>
Les écarts de conduites mineurs peuvent devenir des comportement de <b>NIVEAU 2</b> si, malgré les interventions, ils ne se règlent pas.	Les écarts de conduites de niveau 2 peuvent devenir des comportement de <b>NIVEAU 3</b> si, malgré les interventions, ils ne se règlent pas.	



# ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTIONS

## EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Écarts de conduites mineurs	Écarts de conduites majeurs	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Exemples d'interventions:	Exemples d'interventions:	Exemples d'interventions:
<p><b>Gestion par l'enseignant(e)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre avec l'élève;</li><li>• Appel/ courriel aux parents;</li><li>• Redire les attentes;</li><li>• Enseignement du comportement attendu ;</li><li>• Donner des choix;</li><li>• Commentaire au SOI;</li><li>• Limitation de l'usage du matériel;</li><li>• Objectifs réalisables;</li><li>• Changer de place;</li><li>• Etc.</li></ul>	<p><b>Gestion par l'enseignant(e) et information à la direction</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Retrait temporaire de la classe;</li><li>• Réflexion;</li><li>• Feuille de motivation;</li><li>• Communication verbale aux parents ;</li><li>• Rencontre possible (parent, enseignant, élève) ;</li><li>• Enseignement du comportement attendu ;</li><li>• Consignation (cartable des agirs et/ou SOI) ;</li><li>• Etc.</li></ul>	<p><b>Gestion par l'enseignant, la direction ou le responsable d'école.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suspension à l'interne;</li><li>• Suspension à l'externe;</li><li>• Rencontre de réintégration lors de suspension;</li><li>• Contrat d'engagement;</li><li>• Plan d'intervention;</li><li>• Protocole d'intervention;</li><li>• Référence aux services externes (police, travailleur social, DPJ, etc.).</li><li>• Etc.</li></ul>
Exemples de conséquences logiques:	Exemples de conséquences logiques:	Exemples de conséquences logiques:
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion;</li><li>• Reprise du travail;</li><li>• Perte de privilège;</li><li>• Geste réparateur;</li><li>• Etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion;</li><li>• Reprise du travail;</li><li>• Perte de privilège;</li><li>• Geste réparateur;</li><li>• Remboursement;</li><li>• Travaux communautaires;</li><li>• Etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conséquences du niveau 2;</li><li>• Expulsion de l'école;</li><li>• Dossier mis à l'étude;</li><li>• Etc.</li></ul>